

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00564  
Numéro SIREN : 832 101 737  
Nom ou dénomination : 360 CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 4246

1. The first part of the document is a header section containing the title and the author's name. The title is "The Role of the Teacher in the 21st Century" and the author is "John Doe".

2. The second part of the document is a list of references. The references are listed in alphabetical order and include the following sources:

3. The third part of the document is a list of references. The references are listed in alphabetical order and include the following sources:

**360 Conseil et Développement**

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 5000,00 euros

Siège social: 160 rue François Perrin

87000 LIMOGES

RCS Limoges: 832 101 737

Représentée par **Madame Nathalie BELLEVILLE, Présidente**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2019**

**Exercice clos le 31/12/2018 :**

Capitaux propres : 5000 €

Compte Courant d'Associé : 66 784 €

Résultat net : - 27 046 €

Chiffre d'affaires : 62 013 €

Exédent Brut d'Exploitation : 24 562 € ( CA 62013 € – Consommations

37 230 € – Impôts et taxes 221 €)

Dotation aux amortissements : 24 295 €

Autres charges : 27 313 €

**Résolution :**

L'associée unique prend acte de la perte excédant 50% du capital.

Elle souligne cependant que le compte courant d'associé s'élève à 66 784 €, et constate que l'excédent brut d'exploitation est positif.

Le résultat, avant amortissement et imputation des autres charges (redevances), est en effet positif.

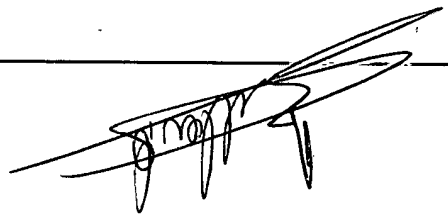
Elle indique par ailleurs que les redevances (2120 € HT/mois) ont pris fin en février 2019.

Au vu de ces éléments positifs, l'associée unique décide la poursuite de l'activité.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2019 :**

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Fait à Limoges, le 18 juin 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the date.